

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 8 avril 2024
Extrait des délibérations n°9**

Date de convocation : le 26 mars 2024. Date d'affichage : le 26 mars 2024

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 8 avril 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle polyvalente de SAINT-AUBIN-D'ECROSVILLE.
> Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56 Présents : 49 Pouvoir (s) : 3
Toutes les communes étaient représentées sauf : EMANVILLE – FOUQUEVILLE -.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	CHECA Marie-France – Excusée
BROSVILLE	ROMET Marc	LECOMTE Béatrice - Excusée
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGEANT Agnès - Excusée
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance	BUISSON Sébastien – Absent
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry - Excusé	DUMONT Françoise - Absente
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier – Excusé	SOENEN Bruno - Absent
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUOT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	DUGORD Jean-Pierre - Excusé
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard	ROUSSIAU Yann - Excusé
LE BOSCH-DU-THEIL	VALLEE Laurent RECLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – DAVOUST Francis - LE MERRER Anita - ONFRAY Didier. COUDRAY Isabelle – Excusée – POUVOIR : I. VAUQUELIN DETAILLE Edouard – Excusé – POUVOIR : F. BRONNAZ LEROY Hélène – Excusée – POUVOIR : MN CHEVALIER LEVAVASSEUR Katiana – Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	LECOUTEUX Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie – Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	ORONA Thierry - Excusé
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian	JOUEN Eric - Excusé
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky - Excusé	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse – Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETES	RAIMBOURG Guy - Démissionnaire	ROBACHE Arlette
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann - Excusé

Formant la majorité des Membres en exercice

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Extrait des délibérations n°9**

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 027-242700607-20240408-2024_0223-DE

COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget annexe Investissement locatif – Affectation des résultats 2023 pour les budgets annexes Maison des artisans (VDA), Multi-services Brosville (MSB), Multi-services Saint Aubin (MSA)

Le 19 février 2024, lors de l'approbation des comptes financiers uniques des budgets annexes MSA, MSB, VDA pour l'année 2023, il a été constaté les résultats suivants :

Budget annexe multi-services Saint Aubin (MSA)

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLÔTURE	RESTES A REALISER 2023		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- €		- €	- €	D		- €	- €
					R			
FONCTIONNEMENT	17 178,26 €		1 901,87 €	19 080,13 €				19 080,13 €

Budget annexe multi-services Brosville (MSB)

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLÔTURE	RESTES A REALISER 2023		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT Provisoire
INVESTISSEMENT	- 10 331,73 €		- 267,43 €	- 10 599,16 €	D		- €	- 10 599,16 €
					R	- €		
FONCTIONNEMENT	26 318,34 €	10 331,73 €	10 789,54 €	26 776,15 €				26 776,15 €

Budget annexe Village des Artisans (VDA)

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLÔTURE	RESTES A REALISER 2023		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	8 128,62 €		44 433,44 €	52 562,06 €	D	- €	- €	52 562,06 €
					R	- €		
FONCTIONNEMENT	113 623,89 €		- 70 062,51 €	43 561,38 €				43 561,38 €

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Extrait des délibérations n°9

Par délibération du Conseil communautaire n°11 du 28 juin 2023, il a été décidé la fusion à compter du 01 janvier 2024 des trois budgets précédents en un seul budget intitulé « Investissement locatif ». Le résultat consolidé 2023 des trois budgets ainsi fusionnés est synthétisé dans le tableau suivant :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLÔTURE	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 2 203,11 €	- €	44 166,01 €	41 962,90 €	D	- €	41 962,90 €
					R	- €	
FONCTIONNEMENT	157 120,49 €	10 331,73 €	- 57 371,10 €	89 417,66 €			89 417,66 €

Il doit être procédé à l'affectation des résultats de la section de fonctionnement. Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats dudit budget de la manière suivante :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023 PROVISOIRE	89 417,66 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	89 417,66 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

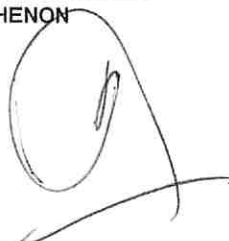
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2311-5,
Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
Vu la délibération du Conseil communautaire n°11 du 28 juin 2023 décidant la fusion des budgets annexes Multi-services Saint Aubin, Multi-services Brosville, et Village des artisans prenant effet le 01 janvier 2024,
Vu les délibérations n°6, 7 et 8 suite au conseil communautaire du 19 février 2024 portant adoption des comptes financiers uniques 2023 relatif aux budget annexe Multi-services Saint Aubin, Multi-services Brosville, et Village des artisans,
Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires lors de la séance de conseil communautaire du 19 février 2024,
Vu l'avis favorable du bureau en date du 25 mars 2024,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :
- approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- décide d'affecter les résultats 2023 sur le budget annexe Investissement locatif de la manière prévue ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON



Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

